

L'académie au quotidien

« Maman quand j's'ai grand, j'voudrais pas être étudiant... »

Ces dernières semaines, les lycéens ont rejoint en nombre les mobilisations étudiantes contre la « loi Péresse ». Délaissant un instant le cloaque médiatique qui s'emploie à faire rimer « blocage » et « prise d'otage », le SNES a analysé cette « réforme » et apporté son soutien aux futurs étudiants, estimant qu'une même logique commandait aux actions gouvernementales dans le secondaire et dans le supérieur :

- La dynamique d' « autonomie » des universités est la même que celle qui touche les établissements du second degré : elle correspond avant tout à un désengagement de l'Etat.

- Dans les deux cas, précarisation des personnels et concentration des pouvoirs aux mains du président ou du chef d'établissement.

- Le coup d'arrêt porté à la démocratisation des études dans le secondaire (logique de tri social propre au « socle commun ») trouve un prolongement naturel dans la procédure dite d' « orientation active » par laquelle les universités donnent un avis préalable aux lycéens qui souhaitent s'inscrire dans telle ou telle filière. On sait en effet que les familles de classes populaires sont celles qui ont le plus de mal à résister au verdict de l'institution scolaire...

Cette inégalité d'accès aux formations supérieures va être accentuée par les régressions annoncées à propos des voies technologiques et professionnelles (lire au verso). Mais elle l'est également par la pérennisation de budgets de misère. En effet, ceux-ci ne peuvent que conduire, à terme, à une « baisse du niveau » des élèves (qu'on fera mine de déplorer ensuite afin de justifier de nouvelles coupes claires) et hypothéquer ainsi leurs chances de réussite.

Au cours de cette mobilisation, la section académique s'est adressée au Recteur à deux reprises. La première, pour exprimer son inquiétude devant les consignes de fermeté du rectorat et demander que les droits des lycéens acquis depuis 1991 soient respectés (droit de réunion, droit d'expression, droit de communication figurant au BO n°11 du 14 mars 1991). Elle déclarait notamment : « Conscient des risques que peuvent entraîner des débordements, le SNES demande au ministère et au rectorat de prendre leurs responsabilités et de faire respecter les droits des lycéens ». Cette demande n'a été suivie d'aucune réaction, et les événements ont malheureusement montré que ces risques étaient réels.

Le jeudi 29 novembre, la police a ouvert le dialogue social en chargeant brutalement - mais en toute transparence - des lycéens rassemblés devant le lycée Pasteur. Ainsi, le gouvernement montre une fois de plus que face aux revendications légitimes des étudiants et lycéens, le recours à l'escalade et à la violence est préféré à la négociation. Avec les autres syndicats de la FSU, le SNES demande le retrait de la loi sur les universités qui ne règlera aucun des problèmes graves de la Formation et de la Recherche. Sans quoi Darcozy devra encore envoyer la police contre une jeunesse qui prend sérieusement conscience de ce qu'est une école libérale.

Sur notre site : www.lille.snes.edu

- ✓ FIN DES BEP ET BAC PRO EN 3 ANS - ENSEMBLE DANS L'ACTION LE 20 DECEMBRE
- ✓ Compte-rendu réunion SNES Langues Vivantes du 5 décembre
- ✓ Réforme de l'université (« LRU »), économies budgétaires dans le secondaire
- ✓ Carrières : calendrier fourni par le Rectorat et lien vers les fiches de suivi du SNES
- ✓ Stages syndicaux janvier-février : demande d'autorisation d'absence avant le 22 décembre



Colloghan

On n'arrête pas le progrès

Education civique / ECJS :
les prép' du SNES

Comment distinguer le bon dictateur du mauvais ?

Prenons deux dictateurs. L'un plutôt sibérien, un rien tropical pour l'autre. Choisissons une date emblématique : le 2 décembre, date chérie des dictateurs. Mettons que chacun de ces deux tyrans organise un plébiscite dans son royaume ce jour-là. Sur la base de ces données, répondez à la question posée.

Réponse : le bon dictateur est celui qui remporte le scrutin. Bien qu'ayant bourré les urnes, Vladimir Poutine a eu droit aux chaleureuses félicitations du président de la République. Hugo Chavez, lamentablement battu lors du référendum vénézuélien, n'est qu'un loser. Et loser rime avec dictateur.

Le Recteur de Lille annonce que, dans un premier temps pour la rentrée 2008, 25% des effectifs entrant aujourd'hui en BEP seront concernés par la nouvelle 2nde pro (1ère année du Bac Pro 3 ans).

25%

« Nos amis les journalistes »

« Il n'y a qu'une chose à dire au chef de l'Etat : continuez à tenir bon, Monsieur le président, vous ne réformerez pas la France autrement »

Etienne Mougeotte, éditorial du Figaro-Magazine,
samedi 17 novembre 2007.
(cité par Liberté Hebdo du 23 novembre 2007).

Calendrier syndical

- 17 décembre : réunion bassin Boulogne 18h lycée Branly
- 15 janvier : date limite d'envoi au S3 de la copie du formulaire de confirmation de la demande de mutation inter
- 18 janvier : Stage "la 2nde" Lycée Queneau de Villeneuve d'Ascq
- 22 janvier : CAPA Avancement Échelon CPE
- 25 janvier : CAPA Avancement Échelon Certifiés
- 30 et 31 janvier : GT Vérification de barèmes mouvement inter
- 31 janvier : Stage "élus en CA" 2ème partie au SNES Lille
- 5 février : Stage "Philo/SES" au lycée Picasso d'Avion
- 7 février : CAPA Avancement Échelon DCIO-COPSY

L'intersyndicale de l'enseignement professionnel appelle à la grève le jeudi 20 décembre

pour demander le retrait de la note ministérielle du 29 octobre sur le bac pro en 3 ans. (Voir tract sur le site).

En vertu d'un soit-disant « souci d'égalité », il s'agit en réalité de raccourcir d'un an la formation d'élèves généralement en difficultés, alors même que le problème majeur est leur fuite massive dès la première année de formation !

Cette « réforme » nous concerne tous, puisqu'elle implique un tri des élèves dès le collège et menace l'avenir des lycées technologiques.

La FSU a déposé un préavis de grève pour tout le secteur éducatif.

Dans les AG, les S1 doivent organiser la riposte sous la forme la mieux adaptée à une mobilisation massive : grève, heure d'info syndicale, interpellation du recteur...

La FSU et le SNES appellent à participer à la manifestation le jeudi 20 décembre à 14h30 - Porte de Paris

Darcos engage la « rénovation de la voie professionnelle » dès la rentrée 2008

A la fin de la troisième, la **voie de formation en deux ans, menant au C.A.P.**, serait maintenue pour les élèves désireux de s'engager dans une filière courte dotée d'une forte employabilité. Elle serait ouverte aux élèves de seconde professionnelle qui pourraient rejoindre la seconde année du C.A.P. s'ils ne souhaitent pas aller au bout du cursus de préparation au bac pro.

La filière de **préparation au baccalauréat professionnel en trois ans** sera généralisée. Cette réforme n'entraînerait pas la suppression du B.E.P., qui continuerait d'être délivré aux lycéens titulaires de deux années de formation.

Des passerelles seraient créées pour permettre aux titulaires d'un C.A.P. de rejoindre la deuxième année de formation au Bac pro (la première professionnelle) et d'obtenir, ainsi, un bac pro en quatre ans.

Pourcentage minimal de transformation de seconde professionnelle à la rentrée 2008 :

(Note DARCOS 29 octobre 2007)

- 50 % dans les spécialités de la vente, de la comptabilité, du secrétariat, des industries graphiques
- 30 % dans l'électrotechnique, l'électronique, la restauration et l'hôtellerie,
- 25 % dans la production mécanique informatisée - 20 % dans la maintenance des équipements industriels
- 15 % dans les installations sanitaires et thermiques - 10 % dans les métiers du bois et la maintenance des véhicules.

SNUEP-FSU

Voie professionnelle publique : chronique d'une mort annoncée

La mise en place de quelques baccalauréats professionnels en trois ans est expérimentée depuis 2001 : le rapport de l'Inspection Générale de 2005 montre que les abandons en cours de formation sont nombreux et que de nombreux lycéens sont en grandes difficultés.

La durée du parcours de 4 ans dans les baccalauréats professionnels n'est pas un problème car beaucoup d'élèves ont besoin de ces 4 années pour obtenir ce diplôme. Pourquoi les priver de cette possibilité ?

Le ministre tente de faire croire que les insertions au niveau V (BEP et CAP) sont inexistantes. Si cela est très variable selon les branches professionnelles, la demande est réelle dans l'artisanat et au niveau des petites et moyennes entreprises.

Sous couvert du maintien affiché du BEP, le ministre propose des certifications de niveau V !

Le Ministre précise que sera définie une certification de niveau V accessible aux élèves à la fin de la deuxième année du parcours en 3 ans. Cette conception ultra-libérale va dans le sens de ceux qui souhaitent désorganiser le marché du travail et donc les rémunérations des salariés. Une certification n'est pas un diplôme. Nous revendiquons pour les élèves la possibilité d'obtenir un diplôme reconnu sur le marché du travail.

La « rénovation de la voie professionnelle » telle que la conçoit Darcos permettrait des économies budgétaires importantes au niveau de l'Etat, impliquant à terme des suppressions massives de postes, de sections, de filières entières, voire même de lycées professionnels.

Extraits du communiqué du syndicat FSU de l'enseignement professionnel

Riposte de l'intersyndicale.

L'intersyndicale (SE-UNSA - SGEN-CFDT - SNALC-CSEN - SNFOLC - SNUEP-FSU - UNSEN-CGT) dénonce la méthode ministérielle relevant du coup de force visant, sans aucune concertation, à généraliser les bacs professionnels en 3 ans d'ici 2009 par le remplacement et, à terme, la disparition progressive d'un grand nombre de sections de BEP.

Elle demande solennellement au Ministre de retirer sa note aux recteurs du 29 octobre 2007.

Face à l'émoi suscité dans les académies par cette mesure, à l'inquiétude légitime qu'elle fait naître chez les personnels, les élèves et leurs familles, l'intersyndicale exige l'ouverture d'une concertation sur le devenir de l'enseignement professionnel public et son développement comme véritable voie de réussite pour les jeunes.

L'intersyndicale demande au Ministre de la recevoir de toute urgence.

Paris, le 30 Novembre 2007

Poursuites d'études après la troisième : Darcos frappe le premier.

Le gouvernement, sous couvert de réforme, programme la réduction de l'offre de formation de nos élèves : l'annonce de « la rénovation de la voie professionnelle » intervient alors que le projet de réforme des STI est gelé et que le « lycée unique » et le « bac à la carte » font l'objet de la réflexion ministérielle (annonces en janvier 2008 ?)

Pour Darcos-Fillon-Sarkozy, il s'agit à la fois de supprimer des milliers de postes chaque année dans l'Education nationale et d'organiser le tri social en transformant en profondeur l'organisation des enseignements dans les 3 voies, et en écartant ainsi, progressivement, une partie croissante des élèves de la formation initiale.

La pertinence des 3 voies de formation (générale, technologique et professionnelle) a pourtant été démontrée.

Dans notre académie, elles ont contribué de façon très significative à l'élévation des qualifications, permettant la progression forte du nombre des bacheliers et l'accès au post-bac pour plus de 40% d'une classe d'âge.

La part des jeunes titulaires du baccalauréat en 2007 :

58,9% d'une classe d'âge obtiennent désormais le baccalauréat, soit :

- 30,4% pour baccalauréat général
- 16,8% pour baccalauréat technologique
- 11,7% pour baccalauréat professionnel

La voie professionnelle a permis à des titulaires du BEP, d'accéder à la voie technologique grâce aux 1^{ères} d'adaptation, puis aux études supérieures courtes (STS et IUT). Certains, grâce aux différentes passerelles (prépa ATS) sont devenus ingénieurs. Pour eux, l'ascenseur social a bien fonctionné.

La création du bac professionnel en 1989 a réduit les flux vers le lycée technologique : cela s'est accompagné de la disparition progressive des 1^{ères} d'adaptation et de la fragilisation de nombreux BTS, le taux d'échec des bacheliers professionnels étant élevé dans le post-bac.

Pour la voie technologique et particulièrement la filière industrielle, les différentes réformes n'ont fait que dématérialiser la formation, et les enseignements sont de plus en plus abstraits. Les collégiens hésitent de plus en plus à venir dans cette voie, entraînant fermetures de filières, suppressions massives de postes et, par répercussion, diminution des effectifs en STS.

Nouvelles menaces sur la voie technologique :

La volonté du ministre de généraliser le baccalauréat professionnel en 3 ans avec la suppression des BEP, et les projets de modification des structures des formations générales et technologiques des lycées risquent de mettre à mal les séries technologiques.

Aujourd'hui, si tout n'est pas connu, de nombreux projets sont avancés :

- Réduction ou suppression des options technologiques de seconde IGC, ISI, ISP ...
- Projet de réforme à minima de la série STI, une à trois spécialités au lieu des 12 actuelles.
- Remise en cause des réformes déjà mises en œuvre en STG, ST2S.

L'ensemble de ces évolutions entraînerait la perte des spécificités de ces formations. Or c'est grâce à ces spécificités que la voie technologique a pu contribuer à la réussite de nombreux jeunes en permettant notamment les poursuites d'études à bac + 2 (BTS), niveau de qualification qui répond à la fois aux besoins économiques et aux aspirations sociales.

La réduction du nombre de spécialités des baccalauréats est dangereuse pour les élèves qui ne trouveront plus les formations permettant la réussite, l'accès au post-bac et l'insertion professionnelle, pour les enseignants, qu'elle contraindra à des reconversions disciplinaires et pour les établissements menacés de restructuration, voire de fermeture.

Dans une logique de restriction budgétaire, comment imaginer le maintien de deux voies de formation distinctes, alors que les réformes en cours contribuent à gommer les spécificités de chacune et à les placer en concurrence directe au moment de l'orientation des élèves en fin de troisième ?

Nous demandons :

- ◆ le retrait de la note ministérielle du 29 octobre 2007 prévoyant la généralisation des bac pro 3 ans, ainsi que la circulaire rectorale du 14 novembre
- ◆ le maintien des BEP et des Bac Pro 2 ans
- ◆ la création et le développement de classes passerelles vers la voie technologique (1^{ère} d'adaptation, ainsi que vers les BTS)
- ◆ le maintien de tous les postes enseignants, non enseignants ainsi que le réemploi des non titulaires ;
- ◆ une véritable réforme du bac STI : cette dernière doit privilégier des démarches de projet. Il n'est pas envisageable de former des techniciens supérieurs avec uniquement des enseignements théoriques.

Le projet Darcos sur l'enseignement professionnel s'inscrit pleinement dans les orientations mises en œuvre par la loi Fillon de 2005. Derrière l'objectif de 50% d'une classe d'âge accédant aux études supérieures, se cache la volonté d'exclure, dès le collège, de nombreux élèves.

A une lutte déterminée contre l'échec scolaire, le gouvernement préfère sa politique de restrictions budgétaires, quel qu'en soit le coût social.

Orientation : le poids de la formation professionnelle dans l'académie

(données CTPA nov. 2007- bilan de rentrée).

